

## 1. Qu'est-ce que MARIE...

### Un projet européen pour une stratégie et des actions concrètes pour l'efficacité énergétique des bâtiments en Méditerranée

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association Effinergie sont engagées depuis juillet 2011 dans le projet européen MARIE.

Inscrit dans le programme européen MED, ce projet vise à identifier les leviers et proposer les mesures permettant de dynamiser le marché de la rénovation énergétique des bâtiments, en intégrant les caractéristiques climatiques, socioéconomiques et culturelles de la Méditerranée.

Les résultats du projet MARIE, présentés sous la forme de propositions pour une Stratégie Méditerranéenne pour l'Efficacité Énergétique (MEDBEES), ont vocation à être capitalisés et intégrés, en collaboration avec la Commission européenne, dans les futures directives ainsi que dans l'orientation des fonds structurels européens 2014-2020.

Le projet est décomposé en quatre grandes étapes : état des lieux et diagnostic, proposition de mesures, actions pilotes permettant de tester la pertinence et l'efficacité des mesures proposées, finalisation des mesures de la stratégie MEDBEE.



#### **Les partenaires du projet MARIE**

23 partenaires de neuf pays participent au projet MARIE : Chypre, Espagne (chef de file), France, Grèce, Italie, Malte, Monténégro, Portugal, Slovaquie.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'association Effinergie sont les partenaires français du projet.

## 2. Point d'étape du projet MARIE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Un état des lieux a été conduit par l'ensemble des partenaires européens lors de la première phase du projet afin d'identifier les freins à la rénovation massive des bâtiments en régions méditerranéennes.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Région, la CRMA et Effinergie ont approfondi l'état des lieux pour les logements individuels et collectifs mobilisant plus directement les entreprises artisanales et les PME du bâtiment.

À partir de ces enseignements, les partenaires français ont pu programmer un deuxième temps : celui des expérimentations pilotes sur deux territoires.

Il s'agit de tester la pertinence et l'opérationnalité de mesures permettant de rapprocher l'offre et la demande, afin d'encourager les rénovations énergétiques ambitieuses.

### 2011-2012 : Les principaux enseignements de l'état des lieux de l'offre et de la demande en matière d'efficacité énergétique pour la rénovation du bâtiment en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- **Le marché est complexe et atomisé.**

Malgré les nombreuses propositions et l'émergence de nouveaux services, aucune solution visant à proposer, organiser et coordonner une offre globale de rénovation énergétique n'a pu émerger.

- **Côté demande, la priorité est donnée aux équipements de chauffage**, loin devant l'isolation.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, seulement 0,3 % des projets financés dans le cadre du [Prêt à Taux 0\\*](#) concernent une approche globale. Ainsi, à l'instar d'autres régions méditerranéennes françaises, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche de moins bons résultats que le reste de la France. Soumise à des **informations abondantes mais souvent contradictoires**, la demande préfère attendre avant d'engager des travaux d'envergure.

**Pour les partenaires français, cette tendance est insatisfaisante et contraire à l'objectif.**

En effet, c'est en **améliorant l'isolation** que l'on réduit significativement les consommations d'énergie et assure un confort dans le logement été comme hiver. L'amélioration thermique de l'enveloppe permet d'adapter précisément les équipements techniques en fonction des besoins réels, et donc de réduire leur puissance.

**La rénovation partielle « tue le gisement des économies d'énergie »** selon l'expression d'Olivier Sidler fondateur du bureau d'étude Enertech, et pour longtemps...

**Préalable indispensable, ce diagnostic a permis de déterminer les actions pilotes les plus pertinentes et innovantes à mener.**

- **Les leviers identifiés :**
  - la coordination des travaux de rénovation est une question cruciale (encouragée par le groupe de travail sur l'innovation qui a siégé lors des travaux du Plan Grenelle Bâtiment), en particulier pour les entreprises artisanales
  - l'innovation socioéconomique dans un secteur atomisé (recommandée par le Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, le [WBCSD\\*](#)).

L'objectif pour la CRMA et la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur était d'identifier les moyens de mieux encourager les offres et les réalisations de rénovation globale liée à l'efficacité énergétique.

**Comment ?** Par la conduite coordonnée, voire coopérative, des projets de rénovation, dans un contexte difficile : un marché de masse toujours en latence et une offre atomisée (plus de 50 000 TPE et PME du bâtiment) dans un secteur hautement concurrentiel.

### **2012-2014 – Les actions pilotes menées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur**

Pour tester la pertinence et l'opérationnalité de ces mesures, les partenaires ont ensuite eu la responsabilité de construire des plans d'actions mis en œuvre dans le cadre d'expérimentations pilotes.

Cette série d'actions pilotes vise à une **meilleure mise en relation de l'offre et de la demande** pour favoriser des rénovations énergétiques plus nombreuses, globales et plus ambitieuses.

**Objectif :** susciter un retour d'expérience permettant d'affiner la stratégie générale qui sera proposée.

#### **2 cibles :**

- Le marché des particuliers (propriétaires occupants et bailleurs) en habitat individuel ou petit collectif.
- Les entreprises du bâtiment, en priorité les artisans.

- **Les objectifs côté demande – les particuliers**

- *dynamiser la demande*, en testant une communication non culpabilisante et ludique (selon les temps clé de la décision) et une approche marketing basée sur la motivation à faire des travaux quels qu'ils soient (la performance énergétique étant présentée comme un plus et non comme un but en soi).

- *favoriser des travaux plus ambitieux*, à dimension durable, grâce à des offres consolidées et la mobilisation d'aides financières spécifiques incitant à une approche globale.

- **Les objectifs côté offre – les professionnels**

- favoriser la **mise en œuvre de travaux coordonnés de rénovation énergétique**.

**Comment ?** Par la promotion des acteurs -privés, publics, institutionnels- proposant aux entreprises artisanales une **offre de services** capable de les faire accéder au marché de la rénovation énergétique et de les encourager à proposer des offres globales et coordonnées.

- accompagner les entreprises artisanales, en leur apportant les clés pour choisir les offres de services les mieux adaptées à leurs ambitions et leurs contraintes.

- tester le rôle d'une aide financière pour l'accompagnement des projets de **groupements d'entreprises**.

### 3. Rénover +, l'expérimentation territoriale

---

*Après l'état des lieux, le diagnostic et la réflexion, le projet MARIE entre dans la phase pratique, avec la mise en place d'une expérimentation territoriale, appelée **Rénover +**.*

*Cette action pilote se déroule dans un territoire bien délimité, sur lequel une animation renforcée est mise en œuvre.*

**Deux territoires** ont été sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques représentatives des grands enjeux de la rénovation énergétique du logement en Provence-Alpes-Côte d'Azur . Il s'agit du territoire du **Pays d'ignois, dans les Alpes-de-Haute-Provence (04)**, et de la **commune de Fréjus, dans le Var (83)**.

L'action pilote va permettre d'expérimenter un ensemble d'actions susceptibles de modifier la dynamique du marché de la rénovation énergétique chez les particuliers.

- **Les enjeux de Rénover +**

Face aux enjeux énergétiques et climatiques et à la complexité du marché énergétique pour les particuliers, aucun acteur ne porte à lui tout seul la capacité de réveiller la « belle endormie », c'est-à-dire le marché de la rénovation énergétique ambitieuse, encore bien trop timide.

Par le biais d'une série d'actions, l'opération Rénover + vise à rapprocher l'offre et la demande, en créant du lien entre tous les acteurs : particuliers, professionnels, institutionnels, politiques...

Conçue dans un esprit de « coopération », l'opération a pour objectif que les participants puissent identifier leurs cibles prioritaires, tester des offres et récolter des informations utiles pour améliorer celles-ci et les déployer à une échelle plus large.

Cette expérience sur le terrain permettra également d'identifier les actions porteuses et les méthodes d'intervention, exportables dans d'autres territoires.

Enfin, l'expérimentation doit permettre d'affiner les résultats et recommandations stratégiques du projet MARIE avant la fin de l'année 2013 et enrichir ainsi la stratégie méditerranéenne qui sera proposée aux instances nationales et européennes.

- **En quoi consiste cette action pilote ?**

Les partenaires impliqués, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont choisi de réunir leurs efforts sur un territoire d'expérimentation commun, sur lequel seront testés :

- des actions visant à modifier certaines variables d'encadrement du marché et intégrant les résultats du projet **IRH-Med \*** à travers l'outil d'évaluation du bâtiment durable de référence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : la « **Démarche BDM \*** » ;

- des services innovants visant à soutenir les entreprises artisanales et à les inciter à se positionner sur le marché de la rénovation énergétique, en accompagnant leurs clients vers des rénovations à forte efficacité énergétique, mises en œuvre de manière professionnelle.

- **Les avantages d'une action pilote sur un territoire limité**

- Elle permet de concentrer les moyens financiers, techniques et humains afin d'accélérer l'expérimentation et d'apporter les éléments d'évaluation dans les temps.

- Un terrain limité facilite la mise en place d'actions ciblées et de proximité. Portées par un petit nombre d'acteurs motivés, ces actions consistent à échanger en face-à-face, rencontrer, stimuler l'offre et la demande...
- Les moyens de certains acteurs sont limités (formation, chantier-écoles, etc).
- L'évaluation des actions est plus simple et rapide.

- **Les acteurs de l'expérimentation territoriale**

Ces acteurs agissent en étroite collaboration, dans une **démarche partenariale**.

- ✓ *Les organisateurs*

Les **partenaires** du projet MARIE : la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de métiers et de l'artisanat (CRMA) PACA et Effnergie s'appuient pour ces actions sur les **acteurs locaux** : les collectivités territoriales ; les Chambres de métiers et de l'artisanat locales qui portent l'accompagnement des entreprises locales.

Le Club de l'Amélioration de l'Habitat (CAH) apporte également son expertise et son expérience dans le cadre d'une déclinaison de son propre dispositif : ÉNERGISSIME. Il a permis de disposer sur chacun des territoires pilotes d'un site Web dédié : [www.renovier-plus-en-pays-dignoie.energieissime.fr](http://www.renovier-plus-en-pays-dignoie.energieissime.fr) et [www.renovier-plus-a-frejus.energieissime.fr](http://www.renovier-plus-a-frejus.energieissime.fr).

- ✓ *Deux animateurs locaux*

**Chefs de projet opérationnels**, l'un(e) est chargé(e) de l'**offre**, l'autre de la **demande**. Ils ont également pour mission de favoriser la rencontre entre les participants dont ils sont les référents.

Ils tissent les liens avec d'autres prescripteurs potentiels (banques, agences immobilières, notaires...) et pilotent les actions prévues. Ils s'appuient sur les relais locaux : OPAH, Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), Espace Info Energie (EIE), ADIL, etc. Ils relaient les messages, actions et dispositifs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la CRMA Provence-Alpes-Côte d'Azur.

- ✓ *Les partenaires*

Invités par les organisateurs, ils ont accepté les règles du jeu de l'expérimentation (signature d'une charte de partenariat) ; ils profitent (et y contribuent) du terreau favorable créé par l'expérimentation, des actions de communication et de la mobilisation locale, pour créer et/ou tester leur offre, la faire connaître, l'améliorer, évaluer sa pertinence et sa compétitivité.

### **Qui sont-ils ?**

Associations d'artisans portées par les organisations professionnelles : CAPEB (Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment), FFB (Fédération Française du Bâtiment), SCOP BTP (fédération des Sociétés Coopératives du Bâtiment et des Travaux Publics...) ; les clusters dédiés au bâtiment durable ou à la construction bois ; les fournisseurs d'énergie, leurs réseaux d'artisans et/ou leurs offres de valorisation des CEE ; d'autres groupements d'artisans (association, GME, SCOP, coopérative...) ; artisans indépendants ; négociants en matériaux (plateformes marché et clubs artisans, valorisation des CEE\*...) ; constructeurs de maisons individuelles thermo-rénovateurs ; courtiers en travaux et apporteurs d'affaires ; architectes et maîtres d'œuvre ; banques...

- **Les événements**

Rencontres avec le public, animations avec les professionnels, démonstrations, visites... Les partenaires du projet vont multiplier les actions de communication (voir le calendrier sur les sites internet respectifs des territoires pilotes).

Parmi les événements majeurs, le **challenge Rénover +** ouvert à tout organisme, syndicat, association, entreprise, etc. proposant une offre de services dans le cadre de l'opération « Rénover+ en Pays dignois » / « Rénover+ à Fréjus »

### **Contact :**

Aniela HERRENSCHMIDT

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Direction du Développement Soutenable et du Climat, Service Environnement Climat Air

[aherrenschmidt@REGIONPACA.FR](mailto:aherrenschmidt@REGIONPACA.FR)